

Atlas Controle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

48.963

Date du contrôle:

11/07/2024

Lieu du contrôle:Rue Émile deroover 26 1081 Koekelberg
Belgique**Agent-visiteur:**

Benjamin De Potter

Date d'émission:

11/07/2024 09:04:21

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

Prochaine visite avant le:

11/07/2049

Testeur d'installation:

TI-020/5800124

Donneur d'ordre

Nom	Sullyclean - Sullyelec Scomm
Adresse	Rue du maréchal 16, 1357 Hélécine
Téléphone	+32 495 16 72 08
Email	silitti85@gmail.com

Base(s) réglementaire(s)

663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Identification de l'installation électriques

Adresse de l'installation	Rue Émile deroover 26 1081 Koekelberg Belgique
Type de locaux	Maison
Propriétaire, gestionnaire ou exploitant	26 rue Émile deroover
Adresse du propriétaire	
Fondations	avant 81
Mise en oeuvre de l'installation	après 81

Données du raccordement

GRD	Sibelga
Numéro de compteur	3012764
Code EAN	Nc
Liaison compteur-tableau	EXVB 4X10
Tension de service	3 x 230 V
Protection générale	32 A 3P

Atlas Controle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

Contrôles

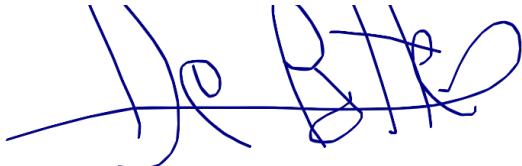
Schémas/plans	Liaisons équipotentielles
OK	OK
Description de l'installation	Voir schéma
Nombre de tableaux	1
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Test BP du DDR	OK
ΔIn	OK
Contrôle de l'état	OK
Matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	8
Isolement ($M\Omega$)	3,46

Conclusions

CONCLUSION : CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C- 2020/30794) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années. Si d'application, des mesures adéquates ont été prises par Atlas Contrôle pour que les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique soient rendues inaccessibles par scellage et que le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Controle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles



Tableau 1

Tableau 2

Liste des remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Ce contrôle ne comprend que ces parties de l'installation électrique comme indiquées sur les parties correspondantes (et signées) des schémas.	RDE5
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.	RDE10
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15

Libellé	Photo
---------	-------